

AFDD

Compte rendu du déjeuner du lundi 3 juin 2013

par S . LEMAIRE

Sont présents : Mmes Clémence LACOUR, Simone LEMAIRE, MM. Stéphane CHATILLON et Daniel MARCHAND.

Sont excusés : Mmes Florence FRESNEL, Monique PENINON-JAULT, MM. Charles BARRANGOU et Pierre d'ESPERONNAT.

L'atmosphère du déjeuner a été très sympathique et chaleureuse, chacun s'exprimant librement et avec humour. Le petit nombre des présents étant probablement dû au voyage organisé par Pierre d'ESPERONNAT à Istanbul et à Bursa du jeudi 30 mai au lundi 3 juin et qui, nous l'espérons, n' a pas été perturbé par les manifestations violentes que la télévision nous révèle.

Les principaux sujets dont nous avons discuté ont été :

- L'ouverture aux docteurs en droit de l'accès à l'ENA - l'article du Monde du 25 mai 2013 intitulé « Les grands corps de l'Etat apprécient peu les docteurs » - l'examen de cette question le 28 mai 2013 au conseil de l'Ecole doctorale Georges VEDEL dont nous a informé M. le Président TRICOT ;
- Le colloque organisé par l'Université de Nice Sophia Antipolis le 23 avril 2013 sur le thème « Faire une thèse en droit privé » sous la présidence de M. le Président Daniel TRICOT ;
- La conférence qui a eu lieu ce matin à France Amériques portant sur « la prévention et la répression de la contrefaçon : Quelles réponses à un fléau économique et social ? » organisée par la Gendarmerie Nationale, France Amériques et l'AFDD ;
- Le prix de thèse des Entreprises pour 2013 ouvert aux doctorants en droit, en sciences économiques, sociales et de gestion sera attribué par un jury constitué de 7 membres dont des représentants de la Commission des Entreprises existant au sein de l'AFDD, du Conseil d'Administration de l'AFDD, d'un représentant de l'Association Nationale de Recherche et de Technologie (ANRT) et d'un représentant des Ecoles doctorales ; la remise du ou des prix par le jury ayant lieu en automne .

Nous avons apprécié la présence de Mme Clémence LACOUR que nous avons accueillie pour la première fois lors du déjeuner du 7 juin 2010 ; elle recherchait alors un poste de juriste ; sa thèse porte sur le thème « Vieillesse et Vulnérabilité » ; elle a reçu le prix de thèse 2007 de la Fondation Méderic Alzheimer. Elle exerce actuellement les fonctions de juriste à la Fédération Nationale Avenir et Qualité de Vie des personnes âgées (FNAQPA). Elle nous a expliqué en quoi consistait son travail au sein de cette Fédération , ce qui nous a beaucoup intéressés.

Il est précisé que le prochain Conseil d'Administration se tiendra le 13 juin prochain et qu'il est très probable que sera examinée la situation des Docteurs en Droit au sein de la haute fonction publique !